

71^e Année. - N° 109.

**Amenagements
Décoration
Mercier Frères**
179, rue Nationale,
LILLE
Lustrerie
Papiers peints

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes.....	3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00
France et Belgique.....	18.00; 34.00; 64.00
Union postale.....	26.00; 50.00; 92.00

REDACTION - ANNONCES
ABONNEMENTS

ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 4
TOURCOING..... 33, rue Carbet. Téléph. 37.
LILLE..... 3, rue Falckherbe. Tél. 67.07.

Chèques postaux
LILLE
30 RUE NATIONALE

BILLET PARISIEN
Les pourparlers de Washington
(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 18 avril (Minuit)

Il est souhaitable, il est même indispensable pour le salut du franc, que nous nous entendions dans le plus bref délai avec les Etats-Unis pour consolider notre dette envers ce pays. Mais il ne s'agit pas que nous devions accepter n'importe quelles conditions. Les mauvais traitements qui nous imposent des obligations auxquelles il nous serait impossible de faire face serait encore pire que l'absence même de règlement.

Le désir d'aboutir à tout prix est un sentiment toujours dangereux chez un négociateur; mais, dans les circonstances présentes, il serait particulièrement désastreux.

A cet égard, on ne peut se défendre de quelque appréhension à la lecture des dépêches de Washington. Selon ces dépêches, notre ambassadeur, M. Berenger, se montrerait prêt à abandonner la clause de sauvegarde moyennant un adoucissement de nos obligations pour les premières années. La combinaison qu'il aurait mise sur pied nous assurerait, remarque-t-on, des avantages plus concrets que la clause de sauvegarde.

Ainsi admettant que se réalisent les compromis auquel M. Berenger est fidèle aux idées qu'il oppose déjà l'année dernière à Washington à celles de M. Caillaux - semble résolu à s'arrêter, nous voudrions croire que M. Roosevelt ne se départira pas du principe qu'il a posé l'autre jour à la Chambre. Une relation doit être établie entre les sommes que nous fournirons à nos créanciers et celles que nous recevrons de l'Allemagne.

Qu'on ne fasse pas miroiter à nos yeux des avantages que nous retirerions d'un accord hâtif! Il s'agit pour nous de garantir l'avenir; à aucun prix, nous ne devons signer un traité que nous serions dans l'impossibilité d'exécuter si le régime des réparations cesse de fonctionner. C'est pour nous une question de vie ou de mort, de la survie, de la possibilité de compter en l'occurrence avec l'intérêt.

L'ALLEMAGNE REDEVIENT ARROGANCE

Les nationalistes voudraient exiger des excuses de M. Briand

Berlin, 18 avril. — On se souvient que dans le discours qu'il prononça à la Chambre sur le pacte de Locarno M. Briand fit la déclaration suivante:

Sans vouloir être désagréable aux Allemands, je ne saurais prétendre que nos voisins font toujours preuve, dans leurs conversations, de tout le tact nécessaire. Ils ont leur manière à eux, je ne crois pas que ce soit la bonne manière.

On apprend aujourd'hui, qu'à la suite d'une question posée par le parlementariste comte Reventlow, le secrétaire d'Etat à la Wilhelmstrasse von Schubert, a répondu ce qui suit:

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris, a, à la fin des débats parlementaires, protesté auprès du secrétaire général du Quai d'Orsay contre le passage du discours du président du Conseil français et exprimé ses regrets que ces phrases aient apporté une dissension dans ses déclarations dont l'ensemble était conciliant.

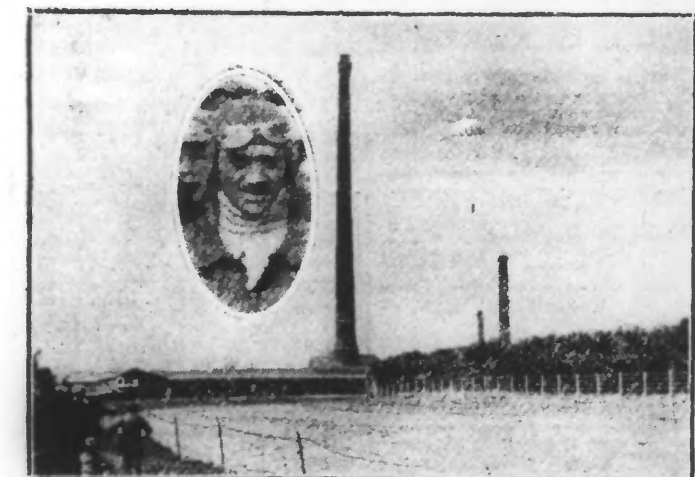
Le secrétaire général français a répondu qu'il ne tenait aucun discours au nom de l'Etat et qu'il avait inspiré les déclarations de ce dernier.

Les meilleurs nationalistes ne sont pas satisfaits de la réponse française; ils déclarent la prétention que l'Allemagne aurait d'exiger des excuses formelles de M. Briand.

UN APPEL DE RESERVES EN TURQUIE

On mande de Constantinople que le gouvernement turc a convoqué les classes de réserve 1920 à 1923, ainsi que les classes 1924.

UNE DESCENTE EN PARACHUTE AU PARC BARBIEUX A ROUBAIX



A DROITE: LE PARACHUTE DANS SA DESCENTE. A GAUCHE (Médaille): M. PAUL HURBOURQUE, LE PARACHUTISTE.

Dès 10 h. 30 hier matin les magnifiques allées du Parc Barbieux recevaient une affluente foule coutumière; comme l'avait annoncé le Journal de Roubaix, à 11 h. M. Paul Hurbourque devait faire une exhibition de descente en parachute.

Ce spectacle gratuit, offert à la population roubaissienne par la Direction du Cirque Cassuli a obtenu le plus vif succès.

Il était 11 h. 15 quand, venant de la direction de Roubaix l'avion que pilotait M. René Granevau fut aperçu de l'endroit projeté pour cette téméraire prouesse. Déjà, la foule, il avait fallu aujourd'hui le spectacle, les conditions climatiques n'étant pas propices, mais malgré le vent, il n'en était plus de même cette fois.

L'avion, après avoir survolé la ville et fait le tour du champ d'atterrissage choisi, prit la direction de Lille, face au vent. C'est alors que l'on

LES MANIFESTATIONS POLITIQUES

A TOULOUSE
MM. Edouard Soulier et Louis Marin contre le Cartel

Toulouse, 18 avril. — Poursuivant sa campagne de propagande, la Fédération républicaine a organisé à Toulouse une importante réunion politique. Trois mille électeurs y assistèrent.

Après une vibrante allocution de M. Henri Auried, député, président de l'Union républicaine démocratique de la Haute-Garonne, MM. Louis Marin, président de la Fédération, et Edouard Soulier, député de Paris, ont prononcé d'importants discours.

M. Edouard Soulier a pris pour thème général de son discours le manque volontaire de mémoire qui permet aux hommes du Cartel leurs paroles basardées et la légèreté de leurs actes, leur politique au jour le jour, sans cohésion ni continuité.

M. Louis Marin, après avoir exposé le programme de la Fédération républicaine, a montré, par opposition, le caractère essentiellement stérile d'un cartel fermé de partis mal assortis dans leurs doctrines et leurs électeurs.

A MONTAUBAN
M. Louis Marin accuse le Cartel d'avoir accumulé les ruines

Montauban, 18 avril. — Une importante manifestation politique, organisée par la Fédération républicaine, a eu lieu cet après-midi, à Montauban.

Après un discours du docteur Constans, ancien député, président de l'Union nationale républicaine de Tarn-et-Garonne, M. Edouard Soulier, député de Paris, a pris la parole.

Puis, M. Louis Marin, président de la Fédération républicaine, au cours de son exposé de programme administratif, financier et extérieur, après avoir rappelé qu'il avait étudié la veille, à Toulouse, le caractère stérile et personnellement dangereux, à l'heure présente, du régime du cartel, a montré que son action a comme résultat d'avoir accumulé les ruines au cours de son existence.

M. CAILLAUX AU MANS
L'ancien ministre des Finances déclare que la stabilisation monétaire est une question vitale

Le Mans, 18 avril. — M. Joseph Caillaux (Sarthe) qui il a présidé à 13 h. un banquet de 400 convives organisé par le Comité radical de Montfort-le-Roi.

M. Caillaux s'est élevé d'abord contre la démagogie.

La démagogie, dit-il, qui épuise les ressources de l'Etat est la négation de la démocratie, et aussi, suivant la forte parole de Proudhon: « l'hypocrisie du progrès ».

Une coordination rigoureuse des efforts nationaux dans les ordres d'idées est indispensable, a dit encore M. Caillaux, pour nous permettre de remonter la pente, et d'arriver le plus tôt possible à une stabilisation monétaire que je tiens pour une question vitale. Coordination des efforts qui doit exister dans la réalité et aussi apprendre au grand public.

Si le cours du franc vient de fléchir, au lieu de s'améliorer, c'est parce que le Parlement a tellement discuté, tellement lantonné avant d'adopter les votes définitifs, que l'on hésite à croire au-delà de nos frontières que nous ayons construit un terrain solide.

Et M. Caillaux termine par un appel au devoir aux contribuables et aux parlementaires.

MANŒUVRES DE CADRES D'ARMÉE EN SEINE-ET-MARNE

Paris, 18 avril. — Des manœuvres de cadres d'armée vont avoir lieu dans la région de Melun-Coulommiers et Provins, au cours de la semaine prochaine, sous la direction du général Gouraud, gouverneur militaire de Paris.

Celui-ci est arrivé à Melun et a établi son quartier général provisoirement à la caserne Pajol. Les manœuvres commenceront lundi matin.

LE CHAMPIONNAT DU NORD DE FOOTBALL-ASSOCIATION
Le Match Union Sportive Tourquennoise contre Racing-Club de Roubaix. - Résultat: 1 à 1



UNE PHASE DU MATCH: LE GARDIEN ROUBAISAIEN ENCONTRE VA BLOQUER UN SHOT DE L'AVANT-CENTRE TOURQUENOIS

De gauche à droite: Fauquoy, Cochelet, Baron, Farvaques. Rencontre (Voir le compte-rendu en VIE SPORTIVE)

Les préliminaires de paix au Maroc

L'arrivée des trois délégués rifains au camp Berteaux

Tamrort, 18 avril. — La rencontre entre les délégués rifains et les délégations française et espagnole a eu lieu à la fin de la matinée au camp Berteaux, au milieu d'un paysage désolé, au bord de la Moulouya, face aux montagnes imposantes du Rif et sous un soleil de plomb. L'après-midi la place ravagée qui y conduisit était gardée par des gnomiers en armes.

Les trois porte-parole d'Abel-Krim sont arrivés en auto à 11 h. accompagnés du contrôleur Gabrielli, ils ont été immédiatement conduits dans le réduit du camp.

A midi, le général Simon, M. Ponsot et les délégués espagnols qui avaient fait leur jonction à El Aïoun sont arrivés à leur tour salués par la garde de spahis et une sonnerie de clairons.

L'entrevue avec les Rifains a commencé aussitôt, en attendant le déjeuner qui a été préparé dans les salles différentes, pour les délégués et pour les Pléupolitaires franco-espagnols.

A la fin de la journée, les trois délégations gazouillaient définitivement Oudjda.

A OUDJDA
Les préparatifs pour recevoir les délégués rifains

Oudjda, 18 avril. — Tous les préparatifs sont terminés pour recevoir les porte-parole des tribus rifaines, avec cette correction dont se flatte toujours d'user, même envers ses ennemis, la France généreuse.

Une maison musulmane a été aménagée à leur intention dans la rue de Paris, celle-là même qu'habite ordinairement le premier Chouchou du Consulat de France, Ibn Zérane, un type magnifique de marocain fidèle, qui passa toute sa vie au service de la France et qui trouve maintenant une pacifique retraite dans ses occupations diverses de portier intendant, homme de confiance, enfin de garde du corps du Consulat.

L'élection sénatoriale des Alpes-Maritimes
M. CHARABOT ÉLU

Nice, 18 avril. — Voici les résultats de l'élection sénatoriale, en remplacement de M. Amie, décédé.

Ont obtenu: 4

MM. Charabot, rép. de gauche, 265 voix élu
François Arago, ancien
député, cons. gén. U. rép. 166

Il s'agissait de remplacer M. Amie, sénateur républicain, décédé. M. Amie, entré au Sénat en janvier 1912, avait été réélu au renouvellement du 10 janvier 1921 par 391 voix sur 432 votants.

Le duc d'Orléans a demandé à reposer en terre française ou dans les eaux françaises

Paris, 8 avril. — On confirme que le duc d'Orléans avait demandé à être inhumé en terre de France, à Dreux, et, dans l'attente que le gouvernement ne refusât pas l'accomplissement de ce vœu, il a demandé également que ses obsèques conservent le caractère privé d'une cérémonie de famille.

Le prince, au cas où l'on s'opposerait à ce que sa dépouille reposât dans le sol de la patrie, ordonnait qu'elle fût jetée à la mer, en vue des côtes de France.

LES RAIDS AÉRIENS
Les aviateurs espagnols à Calcutta

Calcutta, 18 avril. — Les capitaines espagnols Lariza et Gallarza, poursuivant leur raid Madrid-Manille, sont arrivés cet après-midi à Calcutta, venant d'Acra.

L'état de santé du capitaine Estevez et de son mécanicien

Le Caire, 18 avril. — Le commandant aviateur Estevez, a été conduit ce matin à l'hôpital d'Amman; son état de santé est bon, mais sa faiblesse est très grande; son mécanicien sera également hospitalisé dès qu'il sera transportable.

LA MORT DE M^{me} GEORGES LYON

Les funérailles auront lieu, aujourd'hui, à Lille.

C'est aujourd'hui lundi, à 10 h., en l'église St-Maurice, à Lille, que seront célébrées les funérailles de Madame Georges Lyon, épouse du recteur honoraire de l'Académie de Lille. L'inhumation aura lieu ensuite au cimetière du Sud.

POUR LE REDRESSÉMENT DU FRANC
L'organisation des souscriptions volontaires

DES COMITÉS LOCAUX VONT ÊTRE CONSTITUÉS PARTOUT

Paris, 18 avril. — Les contributions volontaires seront reçues dans les bureaux de poste, dans les succursales des banques et des sociétés de crédit, dans les secrétariats de mairie. Il va être procédé à la constitution de comités locaux dans chaque département, et s'il se peut, dans les arrondissements.

La composition de ces comités variera avec les régions et sera confiée aux préfets, qui auront à décider quelles personnes seront particulièrement qualifiées pour appartenir au comité. La plus grande décentralisation est prévue. Le comité central s'efforcera de donner la plus grande publicité aux contributions.

La publication hebdomadaire en sera faite au Journal Officiel et elles seront classées par communes. On demandera aux municipalités d'afficher à la porte des mairies les contributions locales. La première réunion du comité aura lieu lundi, à 15 heures, dans les salons du ministère des finances.

LES SOUSCRIPTIONS VOLONTAIRES

Paris, 18 avril. — Les souscriptions volontaires continuent à affluer au ministère des Finances et dans les divers lieux qu'elles peuvent être adressées.

Parmi les plus importantes, le ministère signale les suivantes:

M. François-Marsal, sénateur, ancien ministre 50.000 fr. M. Léon Meyer, député, ancien sous-secrétaire d'Etat, 10.000 fr.; le professeur Pinarol, député 50.000 fr.; M. Bailly directeur de L'Intransigeant 30.000 fr.; le Journal L'Intransigeant 20.000 fr.; M. Hottel Handrikus, directeur du Daedalus Telegram d'Amsterdam, 10.000 fr.; l'Agence Economique et Financière 10.000 fr.; M. Ernest Lambert de Neuilly-sur-Seine, 100.000 fr.; M. de Margerie, ambassadeur à Berlin 8.000 fr.; M. Barre 10.000 fr.; M. Maurice Arditi, 10.000 fr.

LE CINQUANTENAIRE de l'Association des Etudiants à Nancy

M. Lamoureux préside la séance solennelle

Nancy, 18 avril. — A l'occasion du cinquantième de l'Association des étudiants, M. Lamoureux, ministre de l'Instruction publique, à la séance solennelle de l'Université de Nancy, a prononcé, ce matin, un discours dans lequel il a rappelé d'abord les débuts modestes et difficiles de l'Association dont le projet inquiétait d'abord les Pouvoirs publics.

« Avec foi, ténacité et continuité de vues, ajoute-t-il, l'Association a parcouru un chemin victorieux et reçu depuis bien des années de patronage filiateur; la nouvelle génération cherche la coopération des banques, pour atteindre ses objectifs ».

Et le ministre, en terminant, apporte aux Associations d'étudiants le témoignage de sa sympathie, de sa confiance et de sa reconnaissance.

Un trafiquant de cocaïne est arrêté à Bordeaux

Bordeaux, 18 avril. — Un certain Henri Casanbon, 24 ans, se disant publiciste, était signalé à la police comme se livrant au trafic des stupéfiants.

Des inspecteurs firent Casanbon, mais ils ne purent arrêter qu'une femme qui était avec lui, Jacqueline Coussot, 26 ans, qui fut trouvée porteresse de cinq paquets de cocaïne.

Lorsque Casanbon fut arrêté et qu'une perquisition fut faite à son domicile, place des Grands-Hommes, il avait en le temps de faire disparaître la drogue.

Une Fédération des manufacturiers de cotonnades dans le comté de Lancashire

Manchester, 18 avril. — On organise actuellement dans le comté de Lancashire, une Fédération des manufacturiers de cotonnades qui aura pour objet de maintenir les prix et d'empêcher les pertes.

Cette nouvelle organisation n'entrera pas en conflit avec la Fédération déjà existante des patrons filateurs; la nouvelle Fédération cherche la coopération des banques, pour atteindre ses objectifs.

Une importante réunion d'industriels du coton se tiendra mercredi prochain, à Manchester, en vue de mettre sur pied cette organisation, qui a déjà l'adhésion de principe de plus d'une centaine de manufacturiers du coton.

L'Assemblée générale de la Fédération des Familles nombreuses du Nord de la France A LILLE

LE CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE LA FAMILLE

« Il faut obtenir que nos lois, toutes nos lois, prennent pour base la famille, et non l'individu... » (FRANÇOIS-MARSAL).

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération des familles nombreuses du Nord, a été hier, l'occasion d'une journée particulièrement brillante. C'est que la Fédération réunit en même temps que son cinquantième anniversaire, celui de la déclaration des droits de la famille, « L'Etat, c'est nous », peuvent dire les familles, comme le suggère l'affiche que nous avons publiée hier.

La présence de M. François-Marsal, ancien président du Conseil, dont on connaît le dévouement à la cause familiale, a été particulièrement acclamée lorsqu'il a brillamment développé tout un programme de politique familiale.

L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale s'ouvrit à 10 heures trente, à la salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire. Les délégués étaient réunis sous la présidence de M. Louis Watine, président de la Fédération. A ses côtés, sur l'estrade, on remarquait MM. Roumain Filpo, D'Hospital, vice-présidents; Durand-Arnould, député de la Seine; François-Marsal, Michel Scalbert, trésorier de la Fédération; Carlos Sacre, secrétaire; Degroote, Guillaud, Demolon, Marché, Conem, conseillers généraux du Nord; Donjon de Saint-Martin, conseiller général de l'Pas-de-Calais; Vieuille, secrétaire général de la Fédération nationale; Albert Glorieux, président de la Ligue des fonctionnaires chefs de familles nombreuses; et le chaonine Leslantine: Achille Leslantine, membre du Conseil supérieur de la natalité; Maurice Vanlaer, Eugène Wilbault, André Drouéaux, Edouard Pollet, présidents d'Unions d'arrondissements; Jules Delere, président de l'Union de Roubaix et de ses cantons.

MM. Alfred Thiriez, président de la section Lille; Léon Mulliez, président de l'Unon départementale de la Somme, et Jean Ferte, président de l'Unon de l'Aisne, s'étaient fait excuser.

LE RAPPORT MORAL

M. Louis Watine donne lecture du rapport annuel sur l'activité de la Fédération au cours de l'exercice 1925.

Ce sont d'abord les principaux avantages résultant des lois de finances de 1923 et 1925, au sujet des allocations pour charges de famille, pour le calcul de l'impôt sur le revenu, etc. Puis, en 1924, c'est le traité conclu entre la France et la Belgique octroyant à titre de réciprocité le bénéfice des lois sociales aux nationaux français et belges travaillant en Belgique et en France.

Il y a un fait, dit M. Watine: la famille est entrée dans les préoccupations parlementaires. Elle est entrée dans l'opinion publique et y a fait des progrès d'année en année.

En ce qui concerne les allocations familiales, les entreprises groupées de 7.600 en 1923 sont aujourd'hui à 12.000 et les allocations atteignent en 1925, 168 millions répartis entre 1.220.000 bénéficiaires contre 800.000 il y a deux ans.

Si l'exercice écoulé a vu se réaliser pour nous quelques avantages appréciables, nous sommes sûr qu'il n'en est pas à qui notre Fédération soit demeurée étrangère; il n'en est pas pour qui elle ne soit intervenue, pour qui elle n'ait fait activement campagne.

A côté de cette action générale, l'action régionale et locale de la Fédération n'apparaît pas moins intense ni féconde dans le Nord, le Pas-de-Calais, dans l'Aisne et dans la Somme.

Ce sont le rétablissement de nos mairies, leur attribution à toutes les familles, le rétablissement du barème du maximum de ressources en matière d'assistance, puis ce sont toute une série d'interventions courageuses en vue d'obtenir en faveur des familles nombreuses des réductions sur le gaz, l'eau, l'électricité, les transports.

A Dunkerque ce sont les allocations compensatoires pour charges de consommation.

A Arras et à Lille les ristournes d'électricité sont également conquises.

Roubaix c'est l'action énergique de l'Union locale dans une affaire d'exhibition de livres et de garanties obscures.

Depuis 1920 et d'année en année, la Fédération a grandi. En 1923 nous touchions 16.000 familles; nous en comptons 19.000 en 1924 et aujourd'hui nous atteignons 22.000.

Mais cette activité heureuse ne donne pas nos regards de ce qui reste l'essentiel de la politique familiale pure. La protection matérielle de nos foyers nous tient au cœur mais la protection morale de nos familles ne nous inspire pas moins ni leur défense politique et sociale. Nous travaillons à ce triple devoir qui est pour nous la Famille, la Patrie, la tradition, les besoins de nos pères que, saine et féconde, nous entendons léguer à nos enfants.

LES VŒUX

Après l'approbation des comptes, divers vœux ont été adoptés:

Que le système actuellement en cours pour les réductions définitives de 30 % sur les chemins de fer accordés aux parents de cinq enfants vivants, quelque soit leur âge, soient appliqués aux pupilles militaires et à l'hôpital général.

Qu'adoptent encore un vœu relatif à la représentation des chefs de famille dans les conseils de l'école, divers vœux relatifs au service militaire ainsi qu'au sujet des habitations à bon marché.

QUESTIONS DIVERSES

Sur l'intervention de M. Georges Tournou, secrétaire général de la Fédération, il est décidé que le titre de l'Association sera désormais celui de « Fédération des Familles Nombreuses du Nord de la France ».

Au début de la séance, M. Louis Watine avait adressé les condoléances de la Fédération à la famille Thiriez pour la perte cruelle qu'elle vient d'éprouver en la personne de M^{me} A. Thiriez-Valdellère.

La réunion a pris fin vers midi et demi.

LE BANQUET

A 13 heures, un banquet était servi dans la grande salle des fêtes de la Foire commerciale. Ce banquet, qui comprenait plus de trois cents couverts, commença à la fois le cinquantième anniversaire de la Fédération Familiale du Nord de la France et le cinquantième anniversaire de la Déclaration des droits de la famille.

On remarqua à la table d'honneur: MM. Duval-Arnould, François Marsal, Louis Watine; Mabieu, sénateur du Nord; Luzzy, conseiller de Préfecture, représentant M. le Préfet du Nord; M. le chaonine Leslantine, représentant M^r L'évêque; MM. Louis

LES DISCOURS

Nicolle, Charles Desolles, des Notaires, députés du Nord; Autoune, député de la Somme; Guillaud, Degroote, Conem, Marché, conseillers généraux; Schapelynek et Georges Vandamme, conseillers d'arrondissement; Michel Scalbert, Octave d'Hospital, Jean Delomer, Martin-Mamy, Mattice Vanlaer, Achille Glorieux, Jacques Masnari, Victor Diligent, Thieulier de Poncheville, Lefebvre-Dillon, président de l'Alliance nationale; de la Vallée-Poussin, représentant la Jeunesse familiale belge; M. Delépoulle, président du Comité de la Foire; M. René Desolles.

M. Louis Watine prend le premier la parole

pour remercier tous ceux qui ont bien voulu assister à cette fête de la famille. Il fait surtout ressortir les efforts de M. Duval-Arnould, député de Paris; il excuse plusieurs personnalités qui n'ont pu assister au banquet.

M. Louis Watine remercie tous ses collaborateurs et tous ceux qui gèrent les intérêts de la Fédération. Il rappelle en quelques mots la Déclaration des droits de la famille, proclamée à Lille en décembre 1920, et fait l'apologie des idées familiales. Il prouve aisément que la famille est vraiment la source de toute richesse.

M. Foulleux-Dugage lui succède pour affirmer qu'il faut une politique familiale pour que la France vive.

L'orateur met surtout en garde les pères de famille contre les projets socialistes qui menacent leurs libertés.

M. Luzzy, représentant le Préfet du Nord, associe l'Administration préfectorale aux travaux de la Fédération des Familles nombreuses.

M. Bétraille, au nom de l'Association catholique de la Jeunesse française et M. de La Vallée-Poussin, au nom de la Jeunesse belge apportent les sympathies de leurs groupements.

ALLOCATION DE M. FRANÇOIS MARSAL ANCIEN MINISTRE

M. François-Marsal commence par une charge à fond contre l'individualisme et ses excès: « L'assistance a fait une chère et triste ovation à M. François Marsal ».

Dans la grande famille française trop longtemps en a considéré, dit-il, le père de famille comme un vaivre-bonne qui ne s'occupait que



M. FRANÇOIS-MARSAL ancien Président du Conseil

charité en regard des malheureux qui fondent sur lui, malheureux dus, semblait-il, à son insouciance et son imprévoyance de protéger par les temps actuels.

Ce sont pourtant ces imprévoyants qui nous ont donné la victoire.

M. François-Marsal rappelle les mesures législatives que ses amis et lui firent adopter pour réparer, en partie, ces injustices.

Il faut améliorer ce qui n'est que commencé et il reste beaucoup à faire. Il faut obtenir que nos lois, toutes nos lois, prennent pour base la famille et non l'individu et pour cela faire comprendre au pays que sa sécurité est en fonction directe du nombre de ses enfants.

La loi fiscale qui va à l'encontre de la simple morale familiale doit être changée au plus tôt.

L'ancien président du Conseil termine en situant la question familiale sur le plan d'une philosophie d'une rare élévation.

La vie que nous avons reçue, dit-il, n'est qu'un dépôt dont nous sommes en quelque sorte les usufruitiers et nous avons comme devoir de la transmettre à d'autres. Et si nous n'ajoutons rien en faveur de nos descendants nous commettrons une sorte de vol et nous laisserons gravement à nos enfants envers les lignées d'an cêtres qui nous ont précédés.

Heureux ceux qui pourront dire à la fin de leur vie: j'ai fait pour mes enfants tout ce que mon intelligence et mes bras m'ont permis de faire.

La France se doit de redonner à la famille la place légitime qu'elle doit occuper pour sa grandeur et sa propre vitalité.

M. La Nicolle, député du Nord, M. Lefebvre-Dillon, M. Martin-Mamy, remercient successivement l'éloquent orateur et saluent en M. Louis Watine le distingué Président de la Fédération, un des plus vaillants défenseurs de la famille.

M. Jacques Masnari adresse ensuite au nom du Comité de la Foire Commerciale ses remerciements à M. Delépoulle en même temps qu'il salue la Fédération des Familles nombreuses.

LES AILES BRISÉES
Un aviateur se tue

Nancy, 18 avril. — Au plateau de Malzéville, un avion monté par deux sous-officiers du 21^e d'aviation a capoté.

Le pilote, adjudant-chef Labay, est tué. Son compagnon est blessé.